

HISTOIRE DE L'ÉCOLE TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Il est établi que l'école fonctionne depuis 1843

De 1843 à 1931 avec des maitres d'école

De 1931 à ce jour avec des instituteurs (voir état nominatif)

Si l'on consulte les registres de délibérations de Castillon-Massas de 1852 à 1913 on peut retenir les renseignements suivants

p.25 : 25 novembre et 16 décembre 1854 Projet d'achat d'une maison destinée à l'école publique et à la mairie à l'ouest du village (aujourd'hui logement en location)

p.36 : 1^o mai 1855 Achat au Sieur MONEDE d'une maison et d'un jardin (jardin mitoyen avec le local associatif actuel) pour la somme de 1 400 francs devant servir de Mairie et d'école et de logement pour l'instituteur

p.39 : 21 mai 1857 début des travaux les plus urgents

p.62 : 15 mai 1862 le conseil municipal décide une imposition extraordinaire pour procéder aux réparations de la maison école.

p.105 : En 1873 Il sera nécessaire d'agrandir le logement de l'instituteur qui ne comporte que deux petites pièces. La moitié d'une salle, dite décharge, adossée au midi du presbytère servira de Mairie et la salle de la Mairie actuelle sera rajoutée au logement de l'instituteur.

p.128 : 16 octobre 1878 Emprunt de 2 000 francs pour achever les travaux commencés en 1857 et construction d'un préau (actuel local associatif). L'ancienne salle de la Mairie sert toujours de salle de classe. L'emprunt servira aussi à acheter des bancs, des tables et des cartes géographiques.

p.148 : 4 novembre 1843 devis de 678f43 pour la construction d'un préau (actuel local associatif) Ce local servira après 1928 de toilettes pour l'école et à stocker le bois de chauffage.

p.181 : 24 juillet 1892 demande de subvention pour la construction d'une salle de classe

p.228 : 14 juillet 1907 la distinction est faite entre la salle de classe et le presbytère

Registre de 1907 à 1941

p.133 :

p.274 : le 20 octobre 1927 le Conseil Municipal décide le transfert de la salle de classe dans la salle au sud du presbytère. De cette date jusqu'en 1981 elle accueillera de 12 à 25 élèves Castillonnais dans tous les cours.

Les effectifs étant en constante diminution et pour éviter la fermeture l'école se regroupera en 1981 en Regroupement Pédagogique Intercommunal à l'initiative de messieurs DUGROS Guy et DAUZERE Jean Maires de Castillon-Massas et Roquelaure. Cette entente est toujours en place et fonctionne. Roquelaure accueille les plus petits jusqu'au cours élémentaire et Castillon les plus grands Cours moyens 1 et 2.

Ce regroupement entrainera la mise en place d'une cantine scolaire et d'une navette de transport

En 1984 l'informatique fait une timide apparition dans l'école avec l'achat d'un ordinateur (qui prend la place de 3 élèves : dixit le Maire de l'époque M Dugros)

En 1987, l'exode rural étant enrayé tant à Castillon-Massas (voir onglet population) qu'à Roquelaure la petite salle devient exigüe et le conseil municipal décide de l'agrandir de 38m² à 55m². Les travaux se réaliseront en Juillet et Aout 1987 grâce au bénévolat des Conseillers Municipaux et des artisans locaux

- Maçonnerie : QUINTANA José (St Lary)
- Menuiserie : ODORICO Michel (Castin)
- Plomberie : BRANET André (St Lary)

Le coût de l'opération sera de 10 800 000 Anciens Francs soit 16 465 € financés en partie par une subvention d'équipement de 7 622€

Cette réalisation sera inaugurée en septembre 1987 en présence de Madame la secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement Madame ALLIOT-MARIE.

Dès 2007 il apparait que la salle de classe ne correspond plus aux normes actuelles, trop exigüe pour la trentaine d'élèves qui se profilent en 2009, non accessible aux handicapés, incompatible avec l'informatique et peu confortable.

En 2008, dès son élection le nouveau Conseil Municipal met en chantier une école neuve répondant aux critères modernes de l'enseignement. Les travaux se termineront en 2010. (voir plan). L'école dispose d'un tableau numérique et de huit ordinateurs portables. Il sera ensuite rajouté en bénévolat et don par monsieur Carrera Laurent quatre tours informatiques. La salle est tempérée été comme hiver par un système de pompe à chaleur.

Le nouveau bâtiment sera inauguré en présence des anciens instituteurs, de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, de l'inspectrice d'académie, du sénateur, du Vice-Président du Conseil Général et du Conseiller Général (voir discours du Maire)

Discours de Monsieur CARRERA Bernard MAIRE de Castillon-Massas lors de l'inauguration de l'école

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs bonjour et bienvenue à Castillon-Massas

Monsieur GONZALEZ Secrétaire général du Gers représentant Monsieur le PREFET

Monsieur VALL Sénateur du Gers

Monsieur LASSERRE Vice Président du Conseil Général du Gers représentant Monsieur MARTIN Député et Président du Conseil Général du Gers

Monsieur le représentant du Conseil Régional (excusé)

Madame FOIX NICOLAS Inspectrice de l'éducation nationale représentant Monsieur TOUPRY Inspecteur d'académie

Monsieur BARTHE Conseiller général du canton de JEGUN

Monsieur LAPEYRE Vice Président de la communauté de commune « Cœur de Gascogne » représentant Monsieur BAYLAC Président en déplacement à l'étranger

Monsieur BOUSQUET Maire Adjoint de Roquelaure représentant Monsieur BAYLAC Maire de Roquelaure

Mesdames Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les élus de Castillon-Massas, Roquelaure et alentours

Mesdames et Messieurs les enseignants actuels et anciens

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes administrations

Mademoiselle BOURDALLE représentant la Société d'Etudes Mixte du Gers

Monsieur AIROLDI Architecte

Messieurs les artisans

Castillonnaises et Castillonnais

Roquelauroises et Roquelaurois

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs

Chers enfants

Si nous sommes réunis aujourd'hui c'est d'abord pour inaugurer la nouvelle école de Castillon-Massas

Mais c'est surtout pour remercier tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce projet qui nous tenait tant à cœur, car sans école Castillon-Massas ne serait plus qu'une commune dortoir.

. L'école est à nos yeux un lieu unique de rencontre entre les Castillonnais mais aussi avec nos voisins de Roquelaure et des communes aux alentours.

L'école de Castillon-Massas a vu le jour en 1843 et Mathieu BOUBEE en est le 35° enseignant.

Dans les années 1970 notre commune avait perdu depuis le début de 20eme siècle la moitié de sa population et en particulier les jeunes

NOTRE ECOLE ETAIT SUR LE POINT DE FERMER.

Mes premiers remerciements d'adresseront donc aux anciens maires de Castillon-Massas et de Roquelaure : Monsieur Guy DUGROS Présent à mes côtés et Monsieur DAUZERE Jean (excusé) qui ont en 1981 crée le Regroupement Pédagogique Intercommunal Roquelaure-Castillon-Massas

Sans eux nous ne serions pas ici aujourd'hui car notre école serait fermée

Aujourd'hui notre vieille école ne correspondait malheureusement plus aux critères de l'enseignement moderne ;

Difficilement accessible à nos amis handicapés

- Difficile à aménager pour l'informatique
- Et surtout trop exigüe pour accueillir les enfants de nos deux villages en pleine expansion démographique

Le Conseil Municipal a donc décidé début 2008 la construction d'une nouvelle école mais nous savions pertinemment que sans l'aide financière des Collectivités territoriales notre projet était voué à l'échec.

Il faut que vous sachiez que les subventions accordées par l'Etat, le Conseil Général, la Région Midi-Pyrénées et l'éducation nationale pour l'école numérique ont financé environ **50% du coût**.

Volontairement je ne donnerai pas de chiffres plus précis car je sais que toutes les collectivités territoriales sollicitées ont apporté le maximum de ce que leur permettent les règles régissant leurs fonctionnements.

Sans cette manne nous aurions dû abandonner notre projet

Aussi Monsieur GONZALEZ pour l'Etat, Monsieur LASSERRE pour le Conseil Général, Madame FOIX NICOLAS pour l'éducation nationale et à la Région MERCI.

Merci pour nous avoir apporté la preuve que nous n'étions pas seuls et que nous pouvions compter sur votre aide.

Merci pour nos enfants en espérant que ce bel outil les aidera dans leurs études.

Le reste du financement devait être couvert par un emprunt mais l'annuité de remboursement équivalait au quart des ressources fiscales et de ce fait nous aurions dû augmenter les impôts des Castillonnais de 25%

Grace à la mise à notre disposition par un conseiller municipal d'une cuve à point à temps nous avons décidé de réaliser nous même une partie des travaux de voirie

Ceci nous a permis d'économiser suffisamment pour limiter la charge des Castillonnais à 5%

Ainsi depuis 3 ans le Conseil Municipal et quelques Castillonnais volontaires mettent bénévolement leurs bras et leur matériel au service de la collectivité.

J'adresse à mon Conseil Municipal et à ces Castillonnais mes plus vifs remerciements au nom de la commune.

Le volet financier bouclé, nous n'étions pas au bout de nos peines.

En effet, le lieu envisagé pour la construction n'appartenait pas en totalité à la commune et déplacer la construction en respectant la législation aurait dénaturé le projet.

J'adresse mes chaleureux remerciements à Madame et Monsieur VEILLARD qui après avoir vu le projet ont offert cette bande de terrain pour l'euro symbolique malgré la nuisance de vue qu'allait leur causer cette construction.

Tout au long de ce projet nous avons été accompagnés et conseillés par la Société d'Etude Mixte du Gers en la personne de Mademoiselle BOURDALLE.

Elle a participé à toutes les réunions et nous a guidés parmi la jungle de procédures qui entourent la création d'un établissement recevant du public.

Mademoiselle BOURDALLE merci pour votre gentillesse, votre patience et votre compétence car je crois que sans vous j'aurais été dans la galère à plusieurs reprises.

Parmi les acteurs de cette réalisation il est un homme avec qui nous n'avons pas toujours été d'accord mais qui a toujours du nous écouter et nous proposer au final des solutions architecturale et techniques nous convenant..

Merci Monsieur AIROLDI pour la beauté du projet final.

Nous remercions aussi très chaleureusement les services du l'Urbanisme , du Syndicat Pour l'assainissement Non Collectif, l'Architecte des Bâtiments de France, et les membres des différentes commissions qui compte tenu de l'urgence ont instruit avec rapidité le permis de construire,

Merci à tous pour votre implication dans ce dossier et pour le temps précieux que vous nous avez fait gagner.

Après l'administratif et les financements il fallait bâtir.

Et il y eu bien quelques aléas, quelques difficultés techniques, quelques retards et aussi quelques réunions de chantier animées et houleuses mais au final :

La meilleure preuve de la qualité du travail que les artisans ont accompli est devant vous et je vous inviterai à en faire la visite.

Toutes nos félicitations pour ce beau bâtiment.

Merci aussi à Messieurs TESTE et BARRET de la société Nextiroane pour l'installation de l'école numérique qui nous l'espérons, facilitera la tâche de Mathieu et apportera un apprentissage plus ludique pour les enfants..

Merci Monsieur le Sénateur pour m'avoir informé de cette opportunité de subvention à saisir.

Le souci majeur durant l'élaboration de ce projet a été la rapidité, il importait en effet pour nos 26 enfants confinés dans leur petite classe que ce projet aboutisse le plus rapidement possible et qu'il ne soit jamais bloqué par des détails.

Le Conseil Municipal a donc été amené à se réunir très souvent pour apporter à Mademoiselle BOURDALLE et à Monsieur AIROLDI toutes les réponses qu'ils attendaient de nous quant aux diverses options et choix.

Pour nous aider dans ces choix et parce qu'il nous a paru le plus qualifié, nous avons toujours associé notre instituteur Mathieu à nos décisions.

Son avis nous a été précieux pour ce qui est de la qualité de l'accueil de nos enfants et de celui de l'enseignement.

Merci Mathieu pour ton aide et le temps que tu nous a consacré.

Espérons avoir fait ensemble les bons choix.

Merci aux Castillonnaises et Castillonnais, aux parents d'élèves de Castillon et de Roquelaure et aux enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour le soutien moral qu'ils nous ont apporté.

Je remercierai enfin les enfants pour leur patience et pour l'accueil enthousiaste qu'ils ont fait à leur nouvelle école en leur rappelant que si c'est bien la commune qui a fait construire cette école c'est aussi grâce aux impôts que versent leurs parents et qu'en cas de dégradations ce seront encore leurs parents qui seront mis à contribution.

Je terminerai mon propos en rappelant à tous la devise inscrite sur le blason de Castillon-Massas « SEMPER SPES » = TOUJOURS L'ESPOIR.

ALORS A TOUS CEUX QUI NOUS ONT PERMIS DE TRANSFORMER CET ESPOIR EN REALITE

MERCI AU NOM DE NOS ENFANTS.

Bernard CARRERA Maire de Castillon-Massas